

« MAÎTRISER LA COMPTABILITÉ DE COPROPRIÉTÉ ET LES PRATIQUES DU SYNDIC »

PRÉSENTATION DE LA FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

Réf. : FIP60A



MAÎTRISER LA COMPTABILITÉ DE COPROPRIÉTÉ EN TOUTE CONFORMITÉ ET ÉVITER LES ERREURS COÛTEUSES

Comprendre les mécanismes comptables d'un syndic, c'est déjà sécuriser la gestion financière d'une copropriété.

■ Grâce à une approche claire et progressive, vous découvrirez tout ce qu'il faut savoir sur la comptabilité de copropriété : reprise comptable, budget prévisionnel, appels de fonds, suivi bancaire, clôture annuelle et cadre réglementaire (loi ALUR). Vous apprendrez surtout à structurer des pratiques rigoureuses, conformes et professionnelles, au service d'une gestion fiable et transparente.

CE QUE VOUS ALLEZ APPRENDRE

- Comprendre les principes fondamentaux de la comptabilité de copropriété,
- Réaliser une reprise comptable fiable et paramétrer correctement une copropriété sur logiciel (Vilogi),
- Élaborer un budget prévisionnel et appliquer les clés de répartition des charges,
- Gérer les appels de fonds courants et travaux, y compris le fonds de travaux (loi ALUR),
- Assurer la saisie comptable, le suivi des comptes copropriétaires et le contrôle des soldes,
- Effectuer les rapprochements bancaires et sécuriser les flux financiers,
- Préparer et contrôler la clôture comptable annuelle,
- Comprendre et présenter les annexes comptables aux copropriétaires.

En suivant cette formation, vous bénéficierez de :

- **Contenus structurés et directement applicables** en cabinet ou en agence,
- **Démonstrations concrètes** sur logiciel métier (Vilogi),
- **Exercices pratiques et d'études de cas** issus du terrain,
- **Un accompagnement professionnel** adapté à votre niveau et à vos pratiques.

Que vous soyez gestionnaire de copropriété, assistant syndic ou professionnel de l'immobilier, **maîtrisez la comptabilité de copropriété pour professionnaliser vos pratiques et sécuriser vos dossiers.**

OBJECTIFS GLOBAUX PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Structurer et fiabiliser une reprise comptable de copropriété,
- Élaborer un budget prévisionnel et répartir correctement les charges,
- Gérer les appels de fonds et suivre les comptes copropriétaires,
- Réaliser un rapprochement bancaire et identifier les écarts,
- Préparer la clôture comptable annuelle dans le respect du cadre réglementaire,
- Sécuriser leurs pratiques professionnelles de syndic.

THÉMATIQUES

- Reprise comptable et paramétrage de la copropriété,
- Budget, tantièmes et répartition des charges,
- Appels de fonds et gestion financière,
- Saisie comptable et suivi des comptes,
- Suivi bancaire et contrôle des opérations,
- Clôture comptable et cadre réglementaire.

Formation répondant aux obligations des agents immobiliers, mandataires et salariés des agences immobilières.
L'obligation de formation est 14 heures par an ou 42 heures sur 3 années consécutives.

« MAÎTRISER LA COMPTABILITÉ DE COPROPRIÉTÉ ET LES PRATIQUES DU SYNDIC »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réf. : FIP60A



FORMATION INNOVANTE 100% E-LEARNING, QUI ALLIE INTELLIGENCE ET INTERACTIVITÉ

Durée : 7 heures (100 % e-learning)

Objectif : acquérir une maîtrise opérationnelle de la comptabilité de copropriété pour gérer, contrôler et clôturer les comptes en toute conformité, sécuriser les flux financiers, appliquer correctement la loi ALUR et professionnaliser les pratiques du syndic.

Programme : 6 modules

Vous souhaitez mieux comprendre et sécuriser la comptabilité de vos copropriétés ?

Notre formation « **Maîtriser la comptabilité de copropriété et les pratiques du syndic** » est faite pour vous.

Grâce à une approche pédagogique structurée, des démonstrations sur logiciel et des cas concrets, vous apprendrez à reprendre une comptabilité, élaborer un budget, gérer les appels de fonds, contrôler les comptes et préparer la clôture annuelle... en toute conformité et avec méthode.

MODULE 1 - REPRISE COMPTABLE ET PARAMÉTRAGE DE LA COPROPRIÉTÉ

- Principes et objectifs de la reprise comptable en copropriété,
- Méthodologie de reprise des données comptables,
- Paramétrage de la copropriété dans le logiciel (Vilogi),
- Reprise des soldes : copropriétaires, fournisseurs, banques,
- Vérification de la cohérence et fiabilisation des données.

> [QCM d'évaluation](#)

MODULE 2 - BUDGET, TANTIÈMES ET RÉPARTITION DES CHARGES

- Lecture et compréhension des tantièmes de copropriété,
- Calcul et utilisation des clés de répartition,
- Élaboration du budget prévisionnel de la copropriété,
- Répartition des charges selon les clés applicables,
- Distinction entre charges récupérables et non récupérables.

> [QCM d'évaluation](#)

MODULE 3 - APPELS DE FONDS ET GESTION FINANCIÈRE

- Appels de fonds courants,
- Appels de fonds pour travaux,
- Gestion du fonds de travaux (loi ALUR),
- Émission, ventilation et suivi des appels de fonds,
- Études de cas pratiques.

> [QCM d'évaluation](#)

MODULE 4 - SAISIE COMPTABLE ET SUIVI DES COMPTES

- Saisie des factures fournisseurs,
- Imputation des charges dans les comptes de copropriété,
- Suivi et lettrage des comptes copropriétaires,
- Analyse des soldes et des écarts,
- Cas pratiques sur le logiciel Vilogi.

> [QCM d'évaluation](#)

MODULE 5 - SUIVI BANCAIRE ET CONTRÔLE DES OPÉRATIONS

- Enregistrement des encaissements et décaissements,
- Rapprochement bancaire,
- Identification et traitement des écarts et anomalies,
- Sécurisation des flux financiers,
- Exercices pratiques de contrôle.

> [QCM d'évaluation](#)

MODULE 6 - CLÔTURE COMPTABLE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Étapes de la clôture comptable annuelle,
- Vérifications obligatoires en fin d'exercice,
- Présentation et lecture des annexes comptables,
- Compréhension des documents par les copropriétaires,
- Cadre réglementaire : loi ALUR, fonds de travaux, notions essentielles de RGPD,
- Professionnalisation des pratiques du syndic.

> [QCM d'évaluation](#)

COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI !
**La comptabilité de copropriété mérite une gestion maîtrisée
et des pratiques sécurisées...**

... pour faire de vos obligations comptables un levier de transparence,
de conformité et de professionnalisation durable.

CADEAU DE BIENVENUE !



**Documents BONUS
à télécharger**

**OFFERTS
POUR TOUTE INSCRIPTION**

CONNECT  -FORM
Boostez vos compétences avec l'innovation digitale



**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
VOTRE 1^{ER} RENDEZ-VOUS SUR
CALENDLY**

SCANNEZ-MOI !



06 70 74 67 80



contact@connect-e-form.fr



www.connect-e-form.fr